

**Arrêté du 10 août 2021 portant nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de proximité de Louviers**

NOR : JUSB2124783A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu le décret n°2020-1563 du 20 décembre 2020 portant création de la chambre de proximité de Louviers et transférant le siège de la chambre de proximité des Andelys du tribunal judiciaire d'Evreux au sein de la commune de Louviers ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Madame Nadège PERRIER, greffière, est, à la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire au tribunal de proximité de Louviers.

Article 2

Madame Alexandrine TRIFUNCEVIC (ABDELLATIF), greffière, est, à la date du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante au tribunal de proximité de Louviers.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de ROUEN, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 10 août 2021

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation,

P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes

La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,

Aude TORCHY

